

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNP PARIBAS ACTIONS USA (FR0010028779)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : BNP PARIBAS ACTIONS USA a pour classification «Actions internationales» et est nourricier de la catégorie d'action «I» du compartiment maître «BNP Paribas L1 USA» de la SICAV BNP Paribas L1 dont la devise de référence est le dollar américain. Le compartiment maître a pour objectif de gestion d'accroître la valeur de ses actifs, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans, en investissant dans des actions ou titres émis par des sociétés qui ont leur siège ou exercent la majeure partie de leur activité aux États-Unis. Sa performance sera celle de son maître, diminuée des frais de gestion propres au nourricier.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Il est investi en totalité dans un compartiment dit maître de droit luxembourgeois BNP Paribas L1 USA» de la SICAV BNP Paribas L1 et à titre accessoire en liquidités.

L'indicateur de référence est identique à celui du maître. L'indicateur de référence est le «Standard & Poor's 500» libellé en dollar. Cet indice d'actions est constitué d'une sélection des 500 plus grandes capitalisations américaines, tout secteur confondu et est calculé, dividendes réinvestis, à partir des cours de clôture de ces valeurs.

Pour rappel, la stratégie du fonds maître est la suivante :

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant au moins 75 % de ses actifs en actions émises par des sociétés de grande et moyenne capitalisations des États-Unis ou exerçant leurs activités dans ce pays.

Le Fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le S&P 500 (NR).

La part restante, à savoir 25 % maximum des actifs, peut être investie dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire, des instruments financiers dérivés (ou des liquidités, sous réserve que les investissements en titres de créance de toute nature n'excèdent pas 15% des actifs. Jusqu'à 10 % des actifs peuvent en outre être investis dans des OPCVM ou OPC.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés, français et/ou étrangers, pour exposer le portefeuille au risque actions et réaliser l'objectif de gestion.

Les actifs ainsi décrits sont principalement investis en USD.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base journalière (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Les demandes de rachat sont centralisées par BNP Paribas Securities Services du lundi au vendredi à 12 H, sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour et réglées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables : Résultat net : capitalisation - Plus-values nettes réalisées: capitalisation. Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus du FCP.

Autres informations :

Autres informations: Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- L'investissement, à travers son fonds maître, dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.
- Les demandes de souscription et de rachat du compartiment maître BNP Paribas L1 USA dans lequel est investi votre FCP sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus du compartiment maître.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Non acquis à l'OPC : 2% souscriptions <30.000 € ; 1 % souscriptions de 30.000€ à 150.000€ ; 0,75% souscriptions de 150.000 à 800.000€ ; 0,50% souscriptions >800.000€
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,79% ^(*)
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

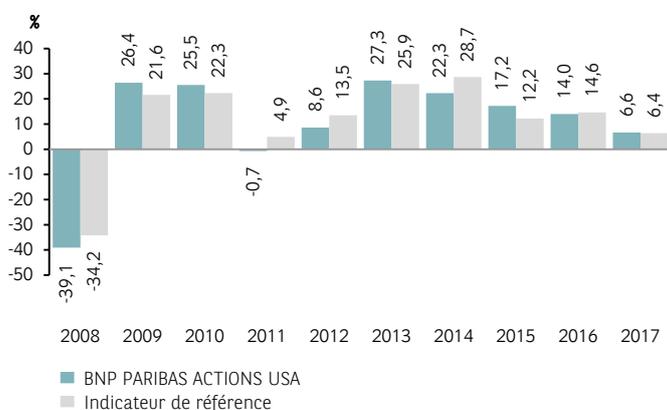
^(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur une estimation du maximum des frais qui seront prélevés sur votre capital.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, disponible à cette adresse : www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- Le FCP a été créé le 13 août 1985 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.
- BNP PARIBAS ACTIONS USA est nourricier de la catégorie d'action "I" du compartiment maître "BNP Paribas L1 USA" de la SICAV BNP Paribas L1 depuis le 3 février 2017.
- BNP PARIBAS ACTIONS USA est conforme à la Directive 2009/65/CE - OPCVM depuis le 30 novembre 2017.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative du FCP est disponible à cette adresse: www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1er de l'article 150-OD du code général des impôts.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI), le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques du FCP nourricier rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- Le document d'information clés pour l'investisseur (DICI) de la catégorie de part, le prospectus et les derniers documents annuels du compartiment maître rédigés en français sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg - 10 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg ou en ligne sur bnpparibas-am.com
- Le compartiment maître n'est pas établi dans le même Etat membre que le FCP nourricier et que ce fait peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé au FCP nourricier.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.